

Missionnaires Oblats de Marie Immaculée – Province de France

(Dernière mise à jour le : 10/05/2021)

Historique

Fondés en 1816 à Aix-en-Provence par saint Eugène de Mazenod, les Missionnaires de Provence sont devenus Missionnaires Oblats de Marie Immaculée de par leur approbation par Léon XII en 1826. L'institut s'est développé d'abord en France, puis en Europe et dans les autres continents : Canada en 1841, Sri Lanka en 1847, Afrique du Sud en 1850... La congrégation est désormais très internationale, présente aujourd'hui dans 65 pays des cinq continents. La maison généralice est à Rome, 290 via Aurelia, avec un service des archives.

Responsable des archives

Père Bernard Dullier

Adresse du service d'archives

15, impasse Ricard-Digne, 13004 Marseille

Téléphone / Fax

07 52 02 70 82

Adresse mail

dullierbernard@gmail.com

Site internet

Conditions de consultation et de communication

Pour renseignements, consultation... s'adresser à l'archiviste.

Métrage linéaire et dates extrêmes de l'ensemble des fonds conservés

Environ 350 ml dont 25 pour le Laos. Le Fondateur, devenu évêque de Marseille, est décédé en 1861, quelques années après la création des diverses provinces. Les archives de l'administration générale furent transportées à Paris, puis à Rome. Ont été rassemblées à Marseille les archives des provinces de France. Les dossiers les plus anciens datent des années 1850-1860. Quelques rares documents sont plus anciens, provenant soit de nos premiers pères, soit de sanctuaires que les Oblats ont desservis : Notre-Dame de l'Osier (Isère), Notre-Dame de Sion (Meurthe-et-Moselle) ...

Les fonds

Archives du fondateur et/ou de la fondatrice :

Saint Eugène de Mazenod et autres Oblats serviteurs de Dieu...

Archives d'administration de la congrégation, administration des personnes et des biens, activités et spiritualité :

Administration générale. Activités missionnaires (par ex. missions générales). Missions ad extra. Formation.

Archives des provinces et/ou des communautés fermées :

Administrations provinciales. Dossiers des communautés.

Archives personnelles des religieux ou religieuses :

Dossiers des défunts.

Documentation imprimée :

Publications (revues, ouvrages).